

## GRILLES TARIFAIRES 2026-2027

### De la restauration scolaire, des accueils de loisirs des mercredis et petites vacances

Tous les accueils de loisirs ainsi que la restauration scolaire seront facturés.

Le calcul du quotient est fixé comme suit pour l'année scolaire 2026/2027 :

$Q = (\text{revenu fiscal de référence sur l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 du foyer} / 12) / \text{nombre de personnes vivant au foyer.}$

Une part est ajoutée pour les familles monoparentales.

#### • Restauration scolaire

Quotients	2 formules au choix	
	A l'unité	Mensualisation
$Q \leq 270$	1.67 €	95 % du tarif à l'unité x nb de jours scolaires (somme identique sur 10 mois)
$271 \leq Q \leq 450$	2.88 €	
$451 \leq Q \leq 585$	4.14 €	
$586 \leq Q \leq 720$	5.51 €	
$721 \leq Q \leq 900$	6.66 €	
$901 \leq Q \leq 1080$	7.33 €	
$Q \geq 1081$ et nouveaux extérieurs*	7.62 €	

#### Détail de la mensualisation en fonction du nombre de jours par semaines

Mensualisation sur 10 mois 95% du prix				
Quotients	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour
$Q \leq 270$	22.05 €	16.54 €	11.03 €	5.51 €
$271 \leq Q \leq 450$	38.03 €	28.52 €	19.02 €	9.51 €
$451 \leq Q \leq 585$	54.67 €	41.00 €	27.33 €	13.67 €
$586 \leq Q \leq 720$	72.76 €	54.57 €	36.38 €	18.19 €
$721 \leq Q \leq 900$	87.95 €	65.96 €	43.97 €	21.99 €
$901 \leq Q \leq 1080$	96.79 €	72.59 €	48.40 €	24.20 €
$Q \geq 1081$ et nouveaux extérieurs*	100.62 €	75.47 €	50.31 €	25.16 €

\* Nouveaux extérieurs : élève domicilié hors commune lors de son inscription à compter de la rentrée 2019 (hors fratrie).

En cas de garde alternée, le prix est divisé par 2 (arrondi au centime supérieur).

**•Accueil de loisirs des mercredis**

Pour les enfants nés entre 2016 et 2023 (à condition qu'ils soient scolarisés).

Mercredis	2 formules au choix			Mensualisation
	A l'unité			
	½ journée	½ journée + repas	Journée	
Habitant $Q \leq 270$	9.88 €	13.44 €	18.56 €	95 % du tarif à l'unité x nb de mercredis (somme identique sur 10 mois)
Habitant $271 \leq Q \leq 720$	11.13 €	14.68 €	21.34 €	
Habitants $Q \geq 721$	11.76 €	15.31 €	22.74 €	
Intermédiaire et entreprise * $Q \leq 270$	14.82 €	20.17 €	27.86 €	
Intermédiaire et entreprise * $271 \leq Q \leq 720$	16.70 €	22.01 €	32.02 €	
Intermédiaire et entreprise * $Q \geq 721$	17.63 €	22.93 €	34.10 €	
Extérieur	23.50 €	30.58 €	45.45 €	

Détail de la mensualisation selon la formule	½ journée	½ journée + repas	Journée
Habitant $Q \leq 270$	32.85 €	44.69 €	61.71 €
Habitant $271 \leq Q \leq 720$	37.01 €	48.81 €	70.96 €
Habitants $Q \geq 721$	39.10 €	50.91 €	75.61 €
Intermédiaire et entreprise * $Q \leq 270$	49.28 €	67.07 €	92.63 €
Intermédiaire et entreprise * $271 \leq Q \leq 720$	55.53 €	73.18 €	106.47 €
Intermédiaire et entreprise * $Q \geq 271$	58.62 €	76.24 €	113.38 €
Extérieur	78.14 €	101.68 €	151.12 €

\*Intermédiaire : enfant extérieur scolarisé sur la commune ou dont les grands-parents habitent la commune (justificatif de domicile et livret de famille à fournir).

\*Entreprise : un des parents est chef d'entreprise installé sur la commune en nom propre fournir extrait Kbis.

En cas de garde alternée, le prix est divisé par 2 (arrondi au centime supérieur).

**•Accueil de loisirs des petites vacances**

Pour les enfants nés entre 2016 et 2023 (à condition qu'ils soient scolarisés).

Petites vacances	Journée	Semaine
Habitant $Q \leq 270$	18.56 €	95 % du tarif A l'unité  X nb de jours
Habitant $271 \leq Q \leq 720$	21.34 €	
Habitants $Q \geq 721$	22.74 €	
Intermédiaire et entreprise * $Q \leq 270$	27.86 €	
Intermédiaire et entreprise * $271 \leq Q \leq 720$	32.02 €	
Intermédiaire et entreprise * $Q \geq 721$	34.10 €	
Extérieur	45.45 €	

Pour les enfants nés entre 2009\* et 2015 (à condition qu'ils soient scolarisés).

ELJ 2026/2027	Tarifs semaine	Supplément Sorties
Habitant	33.00€	20.00€
Intermédiaire et entreprise *	49.50€	30.00€
Extérieur	66.00€	40.00€

\*Intermédiaire : enfant extérieur scolarisé sur la commune ou dont les grands-parents habitent la commune (justificatif de domicile et livret de famille à fournir).

\*Entreprise : un des parents est chef d'entreprise installé sur la commune en nom propre fournir extrait Kbis.

\*À condition qu'ils aient moins de 18 ans.

## GRILLES TARIFAIRES ÉTÉ 2026

## Grandes vacances 2026 (Juillet- Août)

Le calcul du quotient est fixé comme suit pour l'été 2026 :

Q= (revenu fiscal de référence sur l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 du foyer/12)  
/nombre de personnes vivant au foyer.

Une part est ajoutée pour les familles monoparentales.

En cas de garde alternée, le prix est divisé par 2 (arrondi au centime supérieur).

Pour les enfants nés entre 2015 et 2022 (à condition qu'ils soient scolarisés).

ÉTÉ ALSH 2026	Journée*	4 Jours	5 Jours	Pass 3 semaines	Supplément Sorties
Habitant Q ≤ 270	15.76€	63.04€	78.80€	215.86€	20.00€
Habitant 271 ≤ Q ≤ 720	17.86€	71.44€	89.30€	245.79€	
Habitants Q ≥ 721	18.91€	75.64€	94.55€	260.76€	
Intermédiaire et entreprise *	26.73€	106.92€	133.65€		30.00€
Extérieur	35,71€	142.84€	178.55€		40.00€

\*Intermédiaire : enfant extérieur scolarisé sur la commune ou dont les grands-parents habitent la commune (justificatif de domicile et livret de famille à fournir).

\*Entreprise : un des parents est chef d'entreprise installé sur la commune en nom propre fournir extrait Kbis.

\*Journée : Exclusivement pour le 31 Août et pour le mini-camp de Sillery.

Pour les enfants nés entre 2009 et 2015 (à condition qu'ils soient scolarisés).

ÉTÉ ELJ 2026	Tarifs semaine	Supplément Sorties
Habitant	20.00€	20.00€
Intermédiaire et entreprise *	30.00€	30.00€
Extérieur	40.00€	40.00€

\*Intermédiaire : enfant extérieur scolarisé sur la commune ou dont les grands-parents habitent la commune (justificatif de domicile et livret de famille à fournir).

\*Entreprise : un des parents est chef d'entreprise installé sur la commune en nom propre fournir extrait Kbis.